Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260504-082_2026-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

OBJET :

Création du Conseil d'exploitation « Piscine » et de la Commission thématique « Enfance-Jeunesse / Cohésion sociale »

Date de convocation :

28/04/2026

Membres en exercice :
35

Nombre de participants :

32

Nombre de votants :

34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 04 MAI 2026

N°082/2026

Le 04 mai deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur KERNEIS Mickaël.

Membres présents :

Mme ACHARD Denise, Mme ARNAUD Véronique, M. BETRANCOURT Thierry, Mme CALVEZ Michèle, Mme COXALL PHILIPPE Mary, M. CROGUENNEC Nicolas, DEFLOU François-Xavier, M. DURAND Pascal, M. GALLESIO Edgard, M. GUILLON Laurent, Mme HOUBERDON Céline, M. KERNEIS Mickaël, M. LARS Roger, Mme LASTENNET Christine, Mme LE GUIRRIEC MORVAN Martine, Mme LE MEROUR Muriel, M. LE MEROUR Joseph, Mme LE MONZE Fanchon, M. LE ROUX Hervé, Mme LEMUNIER Laurence, M. LEZENVEN Jean Michel, M. MOLLIER Laurent, M. MORVAN Olivier, Mme PAILLOT POULIQUEN Mathilde, M. PRIGENT Pascal, Mme RENSONNET Carine, M. RIVASSEAU Jean-Paul, Mme SEGALEN Françoise, M. SENECAL Laurent, Mme TANGUY Geneviève, Mme THOUARD Sylvie, Mme ZAMAI Sonia

Membres absents avec pouvoir :

M. POITOU Mickaël ayant donné pouvoir à Mme HOUBERDON, Mme VIGOUROUX Gaëlle ayant donné pouvoir à M. DURAND

Membre absent et excusé :

M. GALL Jean Luc

M. BETRANCOURT est désigné secrétaire de séance.

La régie « Piscine », dotée de la seule autonomie financière, doit être administrée sous l'autorité du Président et du conseil de communauté par un conseil d'exploitation dont les membres sont désignés par le conseil de communauté. Le directeur de la régie « Piscine » sera nommé par arrêté du Président.

Chaque conseil d'exploitation est composé de 10 élus titulaires (dont son Président) et de 10 élus suppléants. Les représentants titulaires de la CCPCAM doivent être au nombre de 6 minimum et les représentants titulaires des conseils municipaux doivent être au nombre de 4 maximum.

Sur avis favorable du bureau communautaire, et conformément au règlement intérieur de la communauté de communes, le Président propose également la création de la commission thématique « Enfance-Jeunesse / Cohésion sociale » qui serait mutualisée avec le Conseil d'exploitation « Piscine ».

Le Président propose d'élire les membres du conseil d'exploitation « Piscine » et de la commission thématique « Enfance-Jeunesse / Cohésion sociale » à main levée et fait appel à candidatures.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de recourir à un vote à main levée,
- Valide la composition du conseil d'exploitation « Piscine » et de la commission thématique « Enfance-Jeunesse / Cohésion sociale » décrite ci-dessous et qui est issue de la procédure de vote conformément aux dispositions prévues par le Code général des Collectivités Territoriales :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260504-082_2026-DE

CE Piscine 10 titulaires / 10 suppléants (= les mêmes membres que la Commission « Enfance-Jeunesse, cohésion sociale » 10 titulaires)	**Commune**	**Prénom / Nom**
Titulaire 1	Argol	Valentine CHATEAU (Conseillère Municipale – CM)
Titulaire 2	Camaret-sur-mer	Muriel LE MEROUR
Titulaire 3	Crozon	Françoise SEGALEN
Titulaire 4	Landévennec	Marie Claire CARIOU (CM)
Titulaire 5	Lanvéoc	Cécile DABARD (CM)
Titulaire 6	Le Faou	Laurent SENECAL
Titulaire 7	**Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h**	**Mary COXALL PHILIPPE**
Titulaire 8	Roscanvel	Tiphaine HANRIOT (CM)
Titulaire 9	Rosnoën	Martine LE GUIRRIEC MORVAN
Titulaire 10	Telgruc-sur-mer	Véronique ARNAUD
Suppléant 1 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Argol	Hélène GIBIAT (CM)
Suppléant 2 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Camaret-sur-mer	Sylvie SEVELLEC (CM)
Suppléant 3 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Crozon	Jean Roger GUIBAN (CM)
Suppléant 4 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Landévennec	Sylvie OLLIVIER (CM)
Suppléant 5 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Lanvéoc	Patricia MARCHETEAU (CM)
Suppléant 6 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Le Faou	Nicolas CROGUENNEC
Suppléant 7 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h	Céline HOUBERDON
Suppléant 8 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Roscanvel	Sandrine AUFFREDOU (CM)
Suppléant 9 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Rosnoën	Emmanuelle PORTIER (CM)
Suppléant 10 (pour le CE « Piscine » uniquement)	Telgruc-sur-mer	Bruno LE MENN (CM)

Affiché le : 11/05/26

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Mickaël KERNEIS

Le Secrétaire,

Thierry BETRANCOURT